

Football/ Appel à candidatures aux postes de sélectionneur national des Panthères du Gabon et de directeur technique national

Les noms seront bientôt connus

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LES jours passent et rien n'a encore filtré des travaux de la commission d'évaluation des candidatures aux postes de sélectionneur national des Panthères du Gabon, et de directeur technique national. La date-butoir (les noms du sélectionneur et du DTN devraient être connus ce jeudi 9 mai) approchant, l'on est réduit pour l'instant aux supputations.

Trois entités sont à l'œuvre dans cette affaire. A savoir ladite commission, qui doit recommander des noms à la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), cette dernière devant à son tour transmettre cette liste au ministre des Sports.

Pour mémoire, le poste de sélectionneur avait recueilli 82 candidatures (14 Africains dont 4 Gabonais, 62 Européens, 5 Sud-américains et 1 Américain). Celui de directeur technique national a enregistré 19 demandes (10 Africains dont 8 Gabonais et 9 Européens).

Si, pour le moment, rien ne filtre du côté des trois entités précédemment citées, quelques personnes s'autorisent cependant à affirmer que la sélection des candidats a été la plus rigoureuse possible. Les critères formulés lors de l'appel à candidature ont été observés et ont permis de retenir certaines identités, « sans aucune idée préconçue. L'objectif étant de conserver et de proposer les meilleurs noms. L'équipe nationale en a besoin. La simple étude des dossiers a ainsi permis de faire un premier tri », ont laissé entendre d'aucuns. Sans plus.

Du coup, puisque nul ne sait encore à qui reviendront les deux postes sollicités, on farfouille un peu

partout, sortant de la boîte, un peu au hasard il est vrai, des noms de personnalités. Un peu les mêmes, il faut bien le dire.

Pour le poste de sélectionneur, Rolland Courbis, Patrice Carteron (qui était à deux doigts déjà de se retrouver sur le banc des Panthères pour la CAN-2017) sont des noms qui reviennent le plus souvent dans les commentaires. Celui de Directeur technique national étant donné comme pouvant être attribué à l'ex-international Parfait Ndong, Raphaël Nzamba Nzamba (arbitre Caf/Fifa) ou encore Thierry Ebobola.

La commission aurait cependant été intransigente sur les qualités du futur directeur technique national. Car, ont laissé entendre certaines sources, c'est sur lui que repose toute la politique de développement du football gabonais. Donc pas question de transiger sur ce point, ou de s'appesantir sur la nationalité du futur titulaire, aurait estimé la commission. Le poste ira au plus méritant. Et sur ce point, Médard Lusadusu (bien connu pour son vécu avec Mangasport) et Claude Albert Mbourounot (avec qui les U-23 ont été champions d'Afrique en 2011) semblent avoir pris un avantage sur les autres candidats.

Pour rappel, ces deux hommes postuleraient aussi pour le poste de sélectionneur national. Mais là, cela pourrait être bien plus compliqué de prime abord.

Une seule chose est certaine. Les noms du sélectionneur et du DTN seront connus ce jeudi 9 mai. Après que la commission a transmis le résultat de ses réflexions à la Fégafoot, et que cette dernière en a référé au ministère des Sports, qui devrait décider en dernier lieu. Comme l'a rappelé Alain-Claude Bilie-By-Nze récemment.



Photo : James Angele LOUNDOU

Médard Lusadusu...



Photo : Prosper Sax Nzè Bekatè / L'Union

... et autres Raphaël Nzamba Nzamba sont parmi les postulants.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'INGENIEUR GENIE CIVIL
N°02/AFD/ANPN/AE/PPI/2019

1. CONTEXTE

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel à candidature, pour le recrutement d'un INGENIEUR GENIE CIVIL H/F en vue du renforcement son personnel compétent pour la mise en œuvre des travaux de construction, de réhabilitation et d'aménagement d'infrastructures des composantes 2 et 3 du projet Arc d'Emeraude. Financé par l'Agence Française de Développement, ce projet vise la conservation et la valorisation des espaces naturels protégés situés autour de Libreville, dans les parcs nationaux d'Akanda et de Pongara, ainsi que dans l'Arboretum Raponda Walker (ARW).

2. PRINCIPALES MISSIONS ET TACHES

Sous la supervision du secrétariat exécutif de l'ANPN, l'Ingénieur sera chargé d'élaborer la stratégie de mise en œuvre des infrastructures du projet Arc de l'Emeraude et d'appuyer la mise en œuvre des projets en cours de réalisation. Il devra donc travailler en étroite collaboration avec les entreprises impliquées dans l'exécution des travaux de construction et de la réhabilitation des infrastructures du projet.

Les principales missions de l'expert comprennent :

- Analyser la conformité des propositions des entreprises par rapport aux Spécifications Techniques et approuver les modalités de mise en œuvre adoptées par les entrepreneurs et, le cas échéant, faire la recommandation de procédés plus adéquats ;
- Vérifier la qualité des matériaux, matériels et équipements reçus sur les chantiers et de vérifier la régularité de leurs origines respectives et de leur approvisionnement ;
- Définir et contrôler les programmes d'essais et tests requis pour l'évaluation de la qualité des travaux ;
- Approuver et recevoir étape par étape l'état d'avancement des ouvrages ou parties d'ouvrages ;
- Emettre les avis d'ordres de démarrage ;
- Valider les chronogrammes d'activités sur le terrain en s'assurant qu'ils sont compatibles et qu'ils répondent aux objectifs fixés pour l'exécution et livraison des travaux ;
- Soumettre au Chef de projet, le cas échéant, les propositions d'avenants au marchés de travaux ;
- Organiser et diriger les réunions de chantier et rédiger les comptes rendus de réunions ;
- Emettre les ordres de changement et faire des recommandations à la coordination du projet sur les ajustements à apporter le cas échéant ;
- Veiller au respect des modalités de paiement conformément aux clauses du contrat.
- Veiller à la mise en place des chantiers et l'implantation des plans et leur réception et approbation par le Coordonnateur du Projet ;
- Approuver la notification d'information de démarrage des travaux de tous les maîtres d'œuvres sur chantier ;
- Participer à la réception provisoire et définitive des chantiers ;
- Appuyer l'ANPN dans l'élaboration des documents techniques relatifs à la conception des plans, devis quantitatifs et estimatifs des projets d'infrastructures ;
- Signaler tout problème ou litige relatif à l'exécution des travaux au Coordonnateur du projet.

3. DUREE DE LA MISSION

Contrat à durée déterminée (CDD) de six (6) mois à partir de la date de signature du contrat.

4. PROFIL DU CANDIDAT

Les qualifications et compétences requises sont les suivantes :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme d'Ingénieur en génie civil ou des travaux publics (Bac+5) ;
- Avoir au moins quinze (15) années professionnelle générale dont un minimum de dix (10) années dans les domaines de la préparation, le lancement et la supervision des travaux de construction ;
- Avoir une bonne capacité relationnelle, avoir l'aptitude de travailler sous pression, à faire attention aux détails ;
- Connaître les projets d'infrastructures et d'équipements en zone de forêt serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la construction en bois ;
- Maîtriser parfaitement le français.

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera composé de :

- une lettre de motivation signée du candidat ;
- un curriculum vitae signé récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- coordonnées de trois références professionnelles à contacter au besoin (noms, prénoms, fonctions au moment de la collaboration avec le candidat, email et contacts téléphoniques).

NB : Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois et un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.

6. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires et retirer les Termes de Références (TDR) à l'adresse suivante :

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),
Service Passation des Marchés
Résidence Royal, Bâtiment B Quartier KALIKAK
1er étage, Porte 107, Libreville
Téléphone : Tél: +241 07 57 43 10
Ou encore à l'adresse électronique suivante :
imouely@parcsgabon.ga

7. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 22 mai 2019 à 10 heures locales. Les plis seront ouverts à la même date à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ANPN.

Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es), ils (elles) seront soumis (es) à un entretien oral permettant de mesurer leurs capacités et leurs connaissances techniques.

Le Secrétaire Exécutif

Pr. Lee James Taylor WHITE



Photo : Aristide Mousavou

Claude Mbourounot pourrait bien reprendre du service.